

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ADO'TISTE**  
**13/10/2018**

**ETAIENT PRESENTS :**

- Tristan YVON : Président
- Marjorie BOURGOIN : Co-Présidente
- Sandra GOULMOT : Vice-présidente
- Corinne MARSANG : Secrétaire
- Isabelle LECOMTE : Membre du Conseil d'Administration
- Léo LAVALLEE ; Membre du Conseil d'Administration
- Flora LAVALLEE : Membre du Conseil d'Administration
- Adamo Branchina : Partenaire d'Ado'tiste (Association CAP ACTYF)
- Philippe Vuillet : Partenaire d'Ado'tiste (Association PAARI)

**ABSENTS EXCUSES :**

- Sandrine MAS : Trésorière
- Joffrey PIVANO : Membre du Conseil d'Administration
- Catherine DUPONT LE CALVE : Adhérente
- Erwan BRETON : Adhérent

**L'Assemblée Générale débute à 14h30 avec le mot du Président :**

Remerciements adressés à la Direction de l'Ecole MONTESSORI ATHENA de Bailly qui met à disposition ses locaux pour notre Assemblée Générale

Bienvenue à Adamo et Philippe des Associations PAARI et CAP ACTYF

## **I – RAPPORT MORAL ET FINANCIER :**

### **Rapport moral**

Lecture du bilan moral et d'activité rédigé par Sandra et Tristan.

Constats :

- Beaucoup d'actions durant l'année (forte hausse)
- Forte diversification des publics (apparition des instances, hausse des colloques et conférences publiques, diminution des établissements scolaire).

VOTE : adoption du rapport moral à l'unanimité. Le rapport moral sera publié sur le site Internet ado-tiste.fr d'ici la fin octobre.

### **Bilan financier 2017.**

Présentation du bilan financier par Tristan, en remplacement de la Trésorière excusée.

Bilan en fort déficit : 753.22€ de recettes contre 1460.38€ de dépenses.

Justification : beaucoup de dépenses pour du matériel en 2016 ont été comptabilisées en 2017, en raison de retards de remboursements fin 2016. Les investissements initialement prévus pour être étalés sur les années 2016 et 2017 ont donc été concentrés en 2017.

Ce bilan en fort déficit viens donc compenser un bilan 2016 en fort bénéfice (près de 4000 euros).

L'association comptabilisait un solde de 3412€ au 31/12/2017, et un solde de 3800 euros lors de l'AG 2018, soit une trésorerie très saine.

VOTE : Le bilan financier est adopté à l'unanimité. Il sera publié sur le site internet ado-tiste.fr avant la fin du mois d'octobre.

## **II – BILAN ADMINISTRATIF**

### **Adhésions :**

25 adhésions cette année à ADO'TISTE contre 22 l'année dernière

10 membres actuellement au conseil d'administration d'ADO'TISTE.

### **Renouvellement du bureau de l'association :**

Sandrine MAS, Trésorière, a exprimé par écrit la volonté de passer la main au poste de Trésorière.

Un renouvellement du bureau a donc eu lieu :

- Corinne MARSANG a été élue Trésorière à l'unanimité (et quitte donc ses fonctions de Secrétaire).
- Sandra GOULMOT a été élue Secrétaire à l'unanimité (et quitte donc son poste de Vice-présidente, qui n'a pas été remplacé).

### **Bilan des mandats en cours :**

- Tristan YVON : Président (2016 – 2019)
- Marjorie BOURGOIN : Co-Présidente (2016 – 2019)
- Corinne MARSANG : Trésorière (2018 – 2021)
- Sandra GOULMOT : Secrétaire (2018 – 2021)

En octobre 2019 de nouvelles élections sont donc prévues concernant les postes de Tristan (président) et de Marjorie (co-présidente).

### **Règlement des Adhésions**

Une modification du fonctionnement de l'association a été proposée : Tristan propose que les adhésions se fassent désormais uniquement par HelloAsso, qui propose divers moyens de paiements (CB, Chèque...). Cette modification vise à simplifier la comptabilisation des adhésions.

VOTE : La modification est adoptée à l'unanimité. Tristan procédera aux modifications nécessaires sur le site internet ado-tiste.fr, et sur tous les documents administratifs ultérieurs à l'AG.

### **III. MODIFICATION DES STATUTS:**

ADO'TISTE a évolué et ne propose plus seulement des interventions en milieu scolaire, les jeunes qui composent notre association sont des adultes qui ont rejoint la vie professionnelle, et qui ont donc de nouvelles problématiques.

### **Changement de Nom**

Un nouveau nom est proposé par Isabelle LECOMTE : ADD'AUTIST

Explication d'Isabelle : ADD suggère additionner en français, veut dire ajouter en anglais, et on a le mot « AUTIST » sans le (e) à l'anglo-saxonne. Ce nouveau nom a une dimension internationale et a l'avantage de garder la même sonorité que le précédent nom, tout en changeant le sens.

Tristan a suggéré de conserver le « E » de « AUTISTE » pour éviter les fautes d'orthographe chez les jeunes que nous rencontrons.

VOTE : Approbation à l'unanimité de ce nouveau nom : **ADD'AUTISTE**

Après les modifications nécessaires auprès des autorités (préfecture), l'association adoptera l'usage du nouveau nom au 1er janvier 2019, ce qui nous laisse le temps de modifier nos supports de communication, notamment notre logo.

### **Objet d'ADD'AUTISTE :**

Le précédent objet faisait l'objet de remarques récurrentes sur son usage de terminologies obsolètes de l'autisme (TED). Nous avons donc choisi un nouvel objet adapté aux terminologies actuelles et à nos actions :

### **Sensibiliser tous les publics aux TSA via tout type d'actions pour favoriser l'inclusion.**

Le nouveau logo aura pour couleurs différents tons de bleu.

### **Augmentation du forfait « frais généraux » :**

Une évolution du statut des membres de l'association est voulue par Tristan, à savoir tendre vers une véritable professionnalisation, à la hauteur du travail fourni. Mais sortir du bénévolat implique d'envisager un salaire.

Attention au cadre de l'association loi 1901 qui est à but non lucratif. Adamo évoque le cadre « association loi 1908 » qui est différent. Une réflexion sur le long terme va être entamée par l'association.

La hausse de nos frais de fonctionnement implique dans l'immédiat de revoir à la hausse les tarifs des interventions. Isabelle souligne également l'importance d'avoir un tarif « crédible » : ne pas être « cher » peut ne pas être pris très au sérieux par les entreprises dans lesquelles ADD'AUTISTE intervient.

Une modification de notre forfait frais généraux a donc été débattue et votée à l'unanimité. Précédemment d'un montant unique de 20 euros, notre forfait frais généraux passe désormais à :

<b>Montant du forfait</b>	<b>25 euros</b>	<b>50 euros</b>	<b>75 euros</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>Établissements scolaires à moins de 20km du siège de l'association</b> <b>TPE et PME</b>	<b>Établissements scolaires à plus de 20km du siège de l'association</b>	<b>Entreprises autres que TPE et PME partout en France</b> <b>Colloques et conférences partout en France</b>

Les nouveaux tarifs seront mis en lignes avant la fin octobre, et s'appliquent à tous les devis effectués à partir de l'assemblée générale. Les autres défraiements forfaitisés ou non demeurent inchangés.

### **Autres indemnités**

Suite à plusieurs incompréhensions, Tristan à clarifié les indemnités auxquelles les intervenants ont droit lors des interventions. Le défraiement forfaitaire de 30 euros par intervention et par jour est très proche du plafond prévu par la loi, il n'est donc pas possible de l'augmenter. Une clarification de l'article 19 des statuts consacré aux Indemnités a donc eu lieu.

## **IV – SUJETS DIVERS ET AUTRES PROJETS**

### **Interventions d'ADD'AUTISTE » à venir :**

- En novembre 2018 : interventions au collège Ste Thérèse du Mesnil St Denis et dans un collège de St Ouen
- Dans plusieurs sites de l'entreprise THALES : Gennevilliers, La Défense, Vélizy et Massy notamment.
- Lions Club de Sartrouville : un samedi de janvier 2019

Le prochain Salon RIAU sera en 2019 à Ajaccio les vendredi 5 et samedi 6 avril 2019. L'association souhaite être présente au rendez vous, si un nombre assez important d'adhérents peuvent faire le déplacement.

### **Projets en partenariats avec d'autres associations :**

- Grande rencontre en janvier pour faire connaître les ressources locales aux Yvelinois concernés par l'autisme (partenariat ADD'AUTISTE et PAARI)
- Le projet de GEM (Groupe d'entraide mutuel) à évolué depuis un an. Ado'tiste qui devait initialement être l'association d'usager, est finalement devenu un partenaire du projet, articulé autour de la nouvelle association CAP'ACTYF dont Adamo est Président, Philippe Vice-président et Tristan Trésorier.

### **Démarches à effectuer**

Le bureau d'ADD'AUTISTE se charge d'effectuer toutes les procédures nécessaires auprès de la préfecture suite aux modifications statutaires décidées pendant l'Assemblée Générale, notamment la modification du nom, de l'objet et des dirigeants de l'association.

Une transmission de la gestion de la Trésorerie va avoir lieu entre Sandrine MAS et Corinne LAVALLEE, dès que leurs disponibilités le permettront. Un rendez vous sera pris à la banque en novembre pour effectuer les modifications nécessaires pour l'accès aux comptes.

Une réflexion sur l'évolution des visuels de l'association va être proposée aux graphistes de notre réseau, en vue de nous adapter à l'évolution du nom. Un conseil d'administration sera programmé vers la mi décembre pour faire un point.

**Fin de l'Assemblée Générale à 16H30.**